

c).—*Comment se fait la leçon de lecture au cours moyen.*—1° Lecture par le maître de morceau choisi.—Explication du sens général.—Explication dans laquelle interviennent les élèves, des mots dont ils peuvent ignorer le sens et que l'instituteur a soulignés à l'avance dans son livre de lecture. Observations et interrogations sur la composition du morceau.—2° Lecture collective (si les élèves sont nombreux) par le maître et les enfants avec l'accentuation et l'intonation convenables, du premier alinéa du morceau choisi. 3° Lecture individuelle du même alinéa par deux ou trois enfants, que le maître interroge ensuite pour s'assurer que les explications données ont été bien comprises.—4° Lecture collective puis individuelle d'un second, d'un troisième, d'un quatrième alinéa ; avantage de ce procédé qui tient constamment les élèves en haleine.—5° Résumé oral du morceau lu par quelques élèves choisis de préférence parmi les plus faibles.—6° Rédaction de mémoire de quelques-unes des explications données par le maître.

(d) *Observations diverses.*—1° *Longueur du morceau lu* : il sera plutôt court ; pourquoi ; le maître le lira en entier pour en faire comprendre le sens ; les élèves pourront n'en lire qu'une partie. 2° *Explications* : il faut qu'elles soient suffisantes, claires, exactes ; on ajoutera aux explications des mots le rappel de certaines règles grammaticales ainsi qu'un peu d'analyse orale ; mais elles ne devront pas dégénérer en leçons d'histoire, de géographie, de sciences.—3° *Lecture collective* : exiger une simultanéité parfaite, pourquoi.—4° *Lecture individuelle* : reprendre l'enfant qui lit mal, lui donner soi-même l'exemple ou le lui faire donner par un camarade et lui faire répéter la phrase mal lue jusqu'à ce qu'il la rende avec intonation convenable."

La lecture expliquée accompagne la lecture courante et précède la lecture expressive.

C.-J. MAGNAN.

LEÇONS DE CHOSES

Leçons-types

LA CONFORMATION EXTÉRIEURE DU CHEVAL

(Montrez les différentes parties sur une image bien faite et assez grande.)

PARTIE DE LA TÊTE.—A la face antérieure de la tête on voit : le front, le chanfrein, le bout du nez.

Aux faces latérales : l'oreille, la tempe, la salière, l'œil, la joue, le naseau.

A la face postérieure : les ganaches, l'auge et la barbe.

A l'extrémité inférieure : la bouche.